Allocution de SE le Métropolite de Suisse Jérémie

Je participe avec grande joie à ce Colloque théologique important sous le titre 'La Synodalité et sa mise en pratique', d'une part, parce que ce sujet se trouve au centre de la thématique du Dialogue bilatéral entre les Eglises Orthodoxe et Catholique Romaine, et, d'autre part, parce que les interlocutions approfondies des intervenants réputés vont présenter les aspects ou les propositions théologiques qui pourraient être mis à profit pour l'élaboration des textes théologiques communs de ce Dialogue.

Ma joie est encore plus grande du fait qu'à ce Colloque théologique participent non seulement des professeurs réputés des trois Institutions théologiques qui collaborent pendant plus de vingt ans (1996-2017) et d'autres intervenants spécialistes, mais aussi des étudiants du programme tripartite pionnier d'études supérieures qui vont constituer la nouvelle génération des théologiens ayant pour défi de restituer la communion ecclésiale, à la lumière de l'orthodoxie de foi et le lien d'amour.

Le Dialogue théologique des Eglises d'Orient et d'Occident avait toujours et préserve constamment comme lieu commun les luttes réciproques lors du premier millénaire de la vie historique de l'Eglise pour la défense commune de la tradition établie avec la convocation des sept Conciles œcuméniques face à la menace des grandes hérésies triadologiques, christologiques, ecclésiologiques et sotériologiques, mais aussi pour la restitution de la communion ecclésiale après les conséquences tragiques du schisme du XIe siècle (1054) ayant comme but l'unité de l'Eglise.

Donc, c'est un constat commun que l'institution synodale pour les deux Eglises constitua la seule voie (via synodica) pour la défense non seulement de la foi établie en face des déviations hérétiques, mais aussi de l'unité de l'Eglise, exemptée de confusions théologiques ou d'actes ecclésiaux arbitraires. En ce sens, la conscience synodale est demeurée intacte dans les deux Eglises après le schisme tant pour leur fonctionnement interne que pour la restitution de la communion ecclésiale avec des initiatives successives pour l'union.

C'est aussi un constat commun qu'une condition préalable (sine qua non) pour le fonctionnement de l'institution synodale de manière

conforme aux canons et efficace dans un cadre local, régional ou même œcuménique est l'existence d'un Premier qui convoque un synode local, régional ou œcuménique, déclare la raison de la tenue du synode, préside lors de ses séances, fait des propositions pour ses décisions et prend soin de leur application directe. Par conséquent, l'institution du Premier (Primauté) est un élément constitutif et inaliénable pour la constitution canonique et le bon fonctionnement du système synodal tant dans les différents systèmes d'organisation administrative de l'Eglise (métropolitain, exarcal, patriarcal) que sous un aspect œcuménique (Diptyques), car d'après la tradition canonique unanime et la pratique ecclésiale séculaire, l'existence même du synode est impossible sans référence au Premier (métropolite, archevêque, patriarche).

Certes, la notion de Premier est différente quand elle est liée à un système local ou régional d'administration ecclésiale bien précis (métropolitain, exarcal, patriarcal), comme elle est aussi différente quand, en dépit du fait d'être liée à une juridiction administrative précise, a ex officio une autorité collective exceptionnelle (Singularis auctoritas) dans une perspective œcuménique, comme c'est le cas des sièges patriarcauxs de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, honorés par les Conciles œcuméniques par des 'préséances d'honneur' (can. 6 et 7 du Ier, 2 et 3 du Ilème, 9, 17 et 28 du IVème et 36 du Quinisexte).

Il est donc évident que le schisme du XIe siècle (1054) entre l'Orient et l'Occident a inauguré une nouvelle période difficile pour les relations et la communion entre les Eglises se rattachant ainsi au sens de synodalité qui fut développée au fils du temps en Orient et en Occident. Ce Colloque prend une initiative pour le renouvellement au niveau théologique et scientifique du rôle prépondérant de cette condition (Primauté) et pour son nouveau fonctionnement selon une interprétation bonne et juste et de la mettre en valeur dans le Dialogue théologique officiel des Eglises orthodoxe et catholique romaine.

Je souhaite alors que les interlocutions approfondies et les propositions constructives des invités réputés contribuent de façon positive et constructive à cette importante perspective.